

Formation et Test AIPR - Opérateurs

Objectifs du stage :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Public :

Opérateurs : personnels exécutant les travaux, chargés de conduire des engins.

Plan de stage:

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

Durée : 1 jour soit 7h00

Pré-requis : Reconnu apte au travail par la médecine du travail.

Certificat :

Attestation de stage
Certificat AIPR

Animateur :

Formateur spécialisé et validé par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Méthode Outil :

Echanges avec les stagiaires, Exposés, Fascicule de formation, entraînement aux QCM tout au long de la formation. Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

EN CAS D'ANOMALIES

Mesures à respecter en cas d'accident.

La règle des 4A. Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

SUIVI ET EVALUATION

- Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

- Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM).

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)